

RAPPORT D'ACTIVITE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

L'année 2023 s'est caractérisée par une reprise progressive de l'activité des écoles catholiques en matière de financement de projets et d'appels à générosité, après la crise sanitaire, d'une part, et l'inflation et à la crise énergétique, d'autre part.

La Fondation Saint Matthieu a été plus sollicitée, que ce soit en réponse à ses appels à projets pédagogiques ou pour des aides d'urgence pour de petites écoles isolées. Les campagnes d'appels à dons sont également reparties à la hausse, surtout à partir de la rentrée scolaire. Fin 2023, plus de 100 campagnes d'écoles étaient en cours simultanément sur sa plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org.

En revanche, les demandes d'aides remboursables, dédiées à des projets immobiliers de plus grande importance, sont restées faibles.

Au total, la Fondation a connu une hausse de 7% de sa collecte à 5,7 millions €, répartie pour moitié entre les dons et libéralités libres (2,9 millions €, en hausse de 6%) et les dons et libéralités affectées (2,8 millions €, en hausse de 8%).

Le résultat positif de 0,5 million € est principalement la conséquence de décalages dans l'attribution d'aides à partir des ressources libres, les autres postes de coûts restant contenus.

Vie sociale

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni physiquement à 4 reprises les 20 avril, 29 juin, 25 septembre et 4 décembre.

Lors de sa réunion du 20 avril, M. Daniel Hurstel a été nommé en tant qu'administrateur et président de la Fondation Saint Matthieu, en remplacement de M. Jean-Louis de Mourgues, qui a remis ses mandats pour cause de limite d'âge.

En remerciement de son action durant ses 6 années à la tête de la Fondation, M. Jean-Louis de Mourgues a été nommé président d'honneur.

Le Bureau s'est réuni à 12 reprises, soit physiquement, soit à distance. Conformément à ses délégations, le Bureau a notamment accordé subventions et aides remboursables, et accepté des libéralités.

Un travail de réflexion a été entrepris au cours du second semestre, dans le but de dessiner un nouveau cap pour le développement de la Fondation Saint Matthieu, de proposer les axes d'action qui en découlent et de créer une dynamique collective autour de leur mise en œuvre.

Le document de travail « Une ambition nouvelle au service des écoles catholiques », qui en est issu, a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 25 septembre.

Comités et missions bénévoles

Une réflexion a été lancée pour renouveler le Comité d'honneur, présidé par Mgr Benoît Rivière, avec l'ambition que ses membres contribuent plus activement au rayonnement de la Fondation.

Un comité des jeunes a été créé, avec l'objectif d'en faire un laboratoire d'idées pour le développement de la Fondation et d'assurer la relève à plus long terme de ses instances.

Le comité financier s'est réuni le 13 novembre 2023 pour acter des nouvelles orientations en matière de placements, tant de la dotation statutaire, que de la trésorerie de l'abritante et des fondations sous égide.

Les demandes d'aides remboursables ayant été peu nombreuses, le comité des engagements ne s'est réuni qu'une seule fois, le 24 mars 2023.

Le comité de nomination, créé en 2022 pour aider à la recherche d'un nouveau Président, s'est réuni à 3 reprises en 2023, avant de mettre fin à ses travaux avec la nomination de M. Daniel Hurstel.

Les missions d'audit des différentes aides accordées se sont poursuivies, avec des visites réalisées dans les établissements pour les aides remboursables, les aides pédagogiques et les aides aux ISFEC pour la formation des maîtres.

En novembre 2023, la Fondation a obtenu le renouvellement de son agrément « Don en Confiance » pour une nouvelle période de trois ans.

Fondations sous égide

L'année 2023 a vu la création d'une nouvelle fondation sous égide, la Fondation Saint Matthieu Meurthe-et-Moselle et Meuse pour les diocèses de Nancy et Verdun, présidée par M. Bruno Valentin.

À fin décembre 2023, la Fondation Saint Matthieu compte donc 31 fondations sous son égide, couvrant 48 diocèses et 43% des jeunes scolarisés dans l'Enseignement catholique.

La Fondation Saint Matthieu Aix Digne Gap a été placée sous administration directe de la fondation abritante, tandis que deux fondations sont sorties de ce dispositif, avec la mise en place d'une gouvernance renouvelée :

- La Fondation Saint Matthieu Hérault, désormais présidée par Mme Dominique Hervy-Guillaume ;
- La Fondation Saint Matthieu Phocéenne, désormais présidée par M. Claude Labit.

Trois fondations sous égide sont donc sous administration directe de la fondation abritante à fin décembre 2023 : les Fondations Saint Matthieu Aix Digne Gap, Franche-Comté et Paris.

Sauf dans les fondations abritées sous administration directe, les Comités exécutifs se sont réunis régulièrement, et 54 réunions ont été tenues, très majoritairement sous forme physique.

Deux journées de formation, d'information et d'échange avec les fondations sous égide ont été organisées au siège de la Fondation, les 23 mai et 14 novembre 2023.

Les fondations sous égide ont en outre bénéficié de prestations assumées financièrement par la fondation abritante, tant en matière de comptabilité, de trésorerie, d'informatique et de gestion que de marketing direct, de marketing digital et de communication.

Activité de subventions et d'aides remboursables

En 2023, la Fondation a par ailleurs poursuivi ses différents programmes d'aides :

- aux grands projets d'investissement ;
- aux petites écoles dans le cadre de son programme « écoles isolées » cofinancé par le réseau des fondations sous égide ;
- aux projets pédagogiques, en partenariat avec les instances de l'Enseignement catholique, telles que le réseau national d'enseignement supérieur de l'Enseignement catholique (RenaSup).

Pour compléter le financement des travaux des établissements, la Fondation a également poursuivi sa politique d'aides remboursables, participant ainsi à leurs projets d'investissement, mais à un niveau beaucoup plus faible qu'avant la crise sanitaire.

Evénements

Le concert annuel de la Fondation, qui s'est tenu en avril a réuni plus de 400 personnes en l'église Saint-Germain des-Prés.

Un cycle de conférence « Spiritualité, Religion et Société » a été lancé afin d'améliorer la notoriété la Fondation, de toucher des publics nouveaux et de nourrir la réflexion. Ce cycle a été inauguré en décembre par une conférence de Pierre Manent.

Ressources humaines

Après notamment un congé maternité et la vacance du poste d'assistante de direction durant une partie de l'année, l'effectif salarié au 31/12/2023 était au complet et comptait huit personnes (dont un contrat d'apprentissage).

Ressources de la Fondation

<i>en millions €</i>	2023	2022	2021
Dons & libéralités libres	2,8	2,8	2,8
Dons & libéralités affectés	2,9	2,6	2,3
Remboursements aides	1,1	1,3	1,5
Produits divers	0,2	0,1	0,3
Prélèvements sur fonds dédiés	0,0	0,0	0,1
Total ressources	7,1	6,7	7,0

Missions sociales de la Fondation

<i>en millions €</i>	2023	2022	2021
Subventions aux projets	1,3	1,6	2,0
Dons & libéralités affectés	2,7	2,0	2,1
Aides remboursables	0,2	0,2	1,3
Autres missions sociales	0,2	0,2	0,2
Total missions sociales	4,5	4,0	5,7

Bilan et compte de résultat 2023 (en milliers d'euros)

- Total du bilan :	14 834
- Fonds propres :	10 421
- Résultat de l'exercice :	468

ASPECTS FINANCIERS

Activité opérationnelle

Dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023, figure le compte d'exploitation détaillé entre la fondation abritante et les fondations sous égide.

Produits d'exploitation

Par rapport à l'année précédente, la variation du montant des dons et libéralités se détaille comme suit :

<i>(milliers d'euros)</i>	2023	2022	2023vs2022
Dons libres FSM	1 271	1 038	23%
Dons libres FSE	1 143	1 549	-26%
Dons affectés	2 283	1 882	21%
Libéralités libres FSM	20	161	-87%
Libéralités libres FSE	513	24	2048%
Libéralités affectées	490	677	-28%
Dons et libéralités	5 721	5 331	7%

Durant l'année 2023, la Fondation a recueilli un total de 15 900 dons (dont 8 500 dons libres et 7 400 dons affectés) contre 14 500 l'an dernier (soit une hausse de 9%). Le don moyen est en, quant à lui, en légère baisse à 296 €.

Dons libres

La baisse des dons libres des fondations sous égide s'explique principalement par un don non récurrent de 510 K€ pour la Fondation Louis Lafosse en 2022.

Dons affectés - activité de soutien à la collecte des écoles

Après 3 années consécutives de retrait, conséquences de la période Covid, les campagnes d'appel à dons des écoles et les dons affectés sont repartis à la hausse en 2023. Au total, 2 283 K€ de dons affectés ont été reversés à 450 établissements (y compris ceux qui reçoivent des dons ponctuels très faibles), une hausse de 20% par rapport à l'année 2022.

Près 90% des dons affectés ont été recueillis via des campagnes d'appels à dons lancées sur la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org par 275 établissements.

Libéralités

Le montant des libéralités comptabilisées sur l'exercice, net des provisions et reprises sur fonds reportés, s'élève à 1 023 K€, pour moitié libres et pour moitié affectés. Il se décompose de la façon suivante :

Libéralités acceptées par le Conseil d'administration	695
Dont restant à percevoir <i>(constitution de fonds reportés)</i>	(93)
Ajustement de la valorisation initiale des libéralités	(169)
Réalisation de libéralités antérieures <i>(reprise de fonds reportés antérieurs)</i>	590
Total libéralités 2023	1 023

L'ensemble comptable du total des produits se détaille comme suit :

<i>(milliers d'euros)</i>	2023	2022	2023vs2022
Dons et libéralités	5 721	5 331	7%
Autres produits	236	90	163%
Prélèvement sur fonds dédiés	29	39	-25%
Total produits	5 986	5 460	10%

L'apport des fondations sous égide aux produits est la suivante :

<i>(milliers d'euros)</i>	FSM abritante	Total FSE	Total
dons & libéralités libres	1 292	1 656	2 947
Dons & libéralités affectés	1 103	1 670	2 773
Autres produits	160	77	236
Utilisation des fonds dédiés	29	0	29
Total produits	2 584	3 402	5 986

Charges d'exploitation

Reversements et aides aux établissements

L'ensemble des reversements et subventions effectués par la Fondation se détaille comme suit :

<i>(milliers d'euros)</i>	2023	2022	2023vs2022
Reversements aux écoles	2 662	2 034	31%
Ecoles isolées	137	76	81%
Cordées et Formation des maîtres	128	107	20%
Grands projets Immobiliers	392	812	-52%
Autres projets	690	577	20%
Total reversements & subventions	4 010	3 606	11%

En 2023, la Fondation a accordé un total de 1 348 K€ de subventions aux établissements catholiques d'enseignement, un montant en baisse de 14% par rapport aux 1 572 K€ accordés l'an dernier.

Les conventions initiées les années précédentes ont été poursuivies : soutien aux « **Cordées de la Réussite** » (pour le passage en BTS des baccalauréats professionnels, et de BTS vers le niveau Licence), « **Formation des Maîtres** » (permettant des réductions de frais de scolarité pour les étudiants se destinant au professorat dans l'enseignement catholique).

Ces aides aux projets pédagogiques s'élèvent à 128 K€ contre 107 K€ en 2022, auxquelles s'ajoutent :

- 137 K€ accordés pour des aides d'urgence à des écoles primaires rurales, sélectionnées grâce au travail de terrain des fondations sous égide en région, dans le cadre du **programme « Territoire »**
- 270 K€ accordés par **la Fondation abritante**, notamment les subventions pour l'accueil des enfants ukrainiens (30 K€), les abondements de campagnes Jaidemonecole.org (23 K€),

ainsi que 29 K€ de subventions versées en 2023 dans le cadre de l'assurance-vie de Mme R. en faveur des écoles de St-Etienne, et neutralisées en résultat par reprise sur le fonds dédié constitué en 2017.

- 813 K€ accordés par **les fondations sous égide** sur leurs fonds (hors aides « Territoire »), dont 392 K€ de la FSM Haute-Garonne pour de grands projets d'investissement de 3 établissements de son territoire.

En plus de ces subventions, il a été constitué sur l'exercice un fonds dédié de 17 K€, à la suite d'une donation reçue par la Fondation Saint Matthieu Ouest. Cette charge n'entre pas à proprement parler dans les missions sociales de la Fondation, mais vient néanmoins s'imputer sur le résultat de l'exercice.

Autres frais

Le détail des comptes pour l'exercice 2023 figure dans l'annexe. Les charges d'exploitation, hors coûts liés aux missions sociales, sont analysées comme suit par fonction :

	2023		2022	
	milliers d'euros	% des ressources (*)	milliers d'euros	% des ressources (*)
frais de recherche de fonds	850	12%	751	11%
frais de fonctionnement et provisions	374	5%	324	5%
	1 223	17%	1 076	16%

(*) : ressources = total produits + remboursement des aides antérieures

En valeur absolue, ces dépenses augmentent, notamment du fait de l'investissement en mécénat, mais restent globalement stables en pourcentage.

Résultat financier

La politique de réallocation mise en œuvre fin 2022, tant pour les actifs représentatifs de la dotation statutaire que pour les disponibilités courantes de la fondation abritante et des fondations abritées, a permis cette année une nette augmentation des produits financiers à 137 K€ contre 11 K€ l'an dernier.

Résultat consolidé

Comme l'an dernier, le résultat consolidé de l'exercice est la conséquence d'une perte pour l'abritante et d'un bénéfice pour les abritées :

<i>(milliers d'euros)</i>	2023	2022
FSM abritante seule	-198	-92
FSE	666	261
Total	468	169

Ces résultats contrastés sont la conséquence :

- pour l’abritante : par la poursuite de ses missions sociales et de ses investissements de développement, notamment sur le mécénat ;
- pour les fondations sous égide : par des décalages entre la générosité collectée au cours de l’exercice, et le versement de ces sommes sous forme de subventions, notamment à la suite d’un important legs libre d’affectation pour la FSM Isère.

Nous vous invitons à affecter ce résultat net de 468 436,18 € en totalité à la réserve de solidarité générale.

Postes de bilan et hors bilan

En 2023, la Fondation a accordé et versé 245 K€ d’aides remboursables, participant ainsi à 2 projets d’investissement et bénéficiant à 380 jeunes. Sur ce montant, 200 K€ ont été accordés par la Fondation abritante et 45 K€ par la Fondation Saint Matthieu Haute-Garonne.

Du fait du faible niveau de demandes, on constate une diminution de 15% de notre portefeuille brut d’aides remboursables à 4 789 K€ (contre 5 649 K€ en 2022 et 6 706 K€ en 2021). Le montant de nouvelles aides accordées et versées est en effet très inférieur à celui des remboursements d’aides sur la période (1 104 K€).

Aucun nouvel emprunt n’a été souscrit durant la période. Du fait des remboursements, l’endettement bancaire au 31 décembre 2023 est de 1 523 K€, en baisse de 13% par rapport aux 1 764 K€ de l’an dernier.

Conventions pluriannuelles

Au cours de l’exercice, nous avons poursuivi la réalisation des conventions pluriannuelles signées avec le réseau national de l’enseignement supérieur privé (RenaSup) pour les Cordées de la Réussite et la Formation des Maîtres.

Provisions

En fonction des informations portées à notre connaissance, un montant de 33 K€ pour créances douteuses a été provisionné sur une aide remboursable à un établissement ayant demandé le gel de ses échéances, dans l’attente d’éléments sur son redressement.

La provision constituée en 2021 pour un établissement de l’Enseignement agricole en redressement judiciaire a été réduite, l’échéancier mis en place par l’administrateur judiciaire étant respecté.

PERSPECTIVES 2024

En 2024, dans le cadre de son ambition nouvelle au service des écoles catholiques, la Fondation Saint Matthieu a lancé plusieurs groupes de travail associant salariés et bénévoles, ayant pour but de faire des propositions concrètes et réalistes, fonction des ressources mises en œuvre et des étapes nécessaires.

Dans une conjoncture toujours complexe pour les écoles catholiques, la Fondation prévoit de maintenir ses programmes d'aides (aides Territoire, aides pédagogiques) et anticipe une forte reprise des demandes d'aides remboursables.

Elle cherche également à mieux accompagner initiatives innovantes et projets emblématiques, par des aides et des conseils adaptés, mais aussi par le lancement d'appels à projets à destination des établissements.

Côté ressources, la Fondation poursuit ses efforts de collecte de dons libres (à travers ses opérations de marketing direct ou digital) et affectés (via la plate de financement participatif Jaidemonecole.org). Elle développe également sa politique de mécénat, auprès des fondations d'entreprises et fondations familiales, tant par la réponse à des appels à projet que par la présentation spontanée de projets auprès de prospects tant nationaux que régionaux.

La Fondation demeure vigilante, se tenant à prêtre à adapter son action et ses moyens à toute évolution défavorable de ses ressources.